

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00090

Numéro SIREN : 844 837 500

Nom ou dénomination : SIG ARENA

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2022 sous le numéro de dépôt 5343



SIG ARENA

PROCES VERBAL
de l'Assemblée Générale Ordinaire
le 31 décembre 2021 à 15H00

L'an deux mille vingt et un,

Le trente et un décembre,

A quinze heures,

L'Assemblée Générale Ordinaire de SIG ARENA, Société par Actions Simplifiées, s'est réunie au siège social, 17 Boulevard de Dresde, à STRASBOURG (67000) sur convocation du Président.

Sont présents et ont signé la feuille de présence de présence :

- La SASP SIG STRASBOURG, représentée par Monsieur Bernard BRAUN, membre du Directoire, représentant 0,08% du Capital (45/58.600 actions) dûment mandaté
- La SAS SIG GROUPE, représentée par Monsieur Martial BELLON, son Président, représentant 99,02% du Capital (58.555/58.600 actions)

Sont régulièrement représentés : /

Sont absents : /

Assistent à la réunion : /

Invité à la réunion et présent :

- Monsieur Régis PILLON, SIG ARENA Manager

Invités à la réunion et excusés :

- Monsieur Pierre-Nicolas GUG et Monsieur Patrick SICHEL, représentant PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, Commissaire aux Comptes de la société

Monsieur Martial BELLON préside la séance en qualité de Président de la SAS SIG ARENA.

En application de l'Article 28 des statuts, les décisions collectives ordinaires sont prises à la majorité de la moitié des voix des associés présents et représentés, disposant du droit de vote.

Les décisions extraordinaires sont prises à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote, présents et représentés.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACF : 7112B



SIG ARENA

Le Président constate, d'après la feuille de présence qui sera certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés, au nombre de 2 sur 2, totalisent 58.600 actions sur 58.600 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 58.600 voix, soit plus de cinquante pour cent des actions composant le capital.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président propose de constituer le bureau de l'Assemblée :

- Monsieur Bernard BRAUN, représentant la SASP SIG STRASBOURG, est proposé comme scrutateur
- Monsieur Régis PILLON est proposé pour remplir les fonctions de secrétaire

Le bureau ainsi proposé, conformément aux statuts, est accepté par l'ensemble des actionnaires présents ou représentés.

Puis le secrétaire de séance présente à l'Assemblée :

- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau
- les pouvoirs des actionnaires représentés : /

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1. Rapport de Gestion du Président pour l'exercice clos le 30 juin 2021
2. Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2021
3. Approbation des comptes annuels de la Société sur l'exercice clos au 30 juin 2021
4. Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes
5. Proposition d'affectation du résultat
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
7. Divers (s'il y a lieu)

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties les rapports et les comptes annuels de l'exercice 2020-2021 tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Comité de Direction au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, au Comité de Direction et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Comité de Direction et décide en conséquence que le déficit de l'exercice 2020-2021 d'un montant de 9 994,17 € soit affecter au report à nouveau débiteur existant de 11 129,94 €.

Le report à nouveau, après affectation, est débiteur de 21 124,11 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées entérine le présent rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de délibération pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et consigné au registre prévu par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15H30.

Le Président de Séance
Monsieur Martial BELLON

Le Secrétaire
Monsieur Régis PILLON

Le Scrutateur
Monsieur Bernard BRAUN

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACF : 7112B

Comptes annuels

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

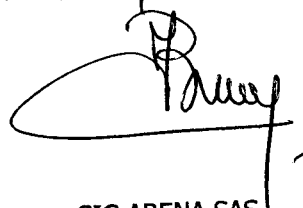
SIG ARENA

11 Boulevard de Dresde
67000 STRASBOURG

APE : 7112b -
Siret : 84483750000017

*Copie certifiée
Sincère et Vraie*

21/01/2022



SIG ARENA SAS
17 boulevard de Dresde
67000 STRASBOURG

03 88 55 98 55
N° SIRET 844 837 500 00017

mazars

MAZARS STRASBOURG

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
1 Rue des Arquebusiers

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 15 42 80

Fax : 03 88 37 00 39

Courriel : strasbourg@mazars.fr

Web :

 Sommaire

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable	2
Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Faits caractéristiques	11
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	17
Autres informations	18
Etats détaillés	19
Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	22

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SIG ARENA relatifs à l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan		2 313 926,44
Chiffre d'affaires		

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à STRASBOURG
Le 17/09/2021
Pour MAZARS STRASBOURG
Jonathan JACQUOT
Expert-comptable

Etats de synthèse

Bilan Actif

	2020	2019	2018	2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	965	458	507	828
Immobilisations corporelles en cours	1 892 802		1 892 802	1 889 223
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 893 767	458	1 893 309	1 890 053
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	191 247		191 247	881 990
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229 371		229 371	46 111
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT	420 618		420 618	928 101
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 314 385	458	2 313 926	2 818 152
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

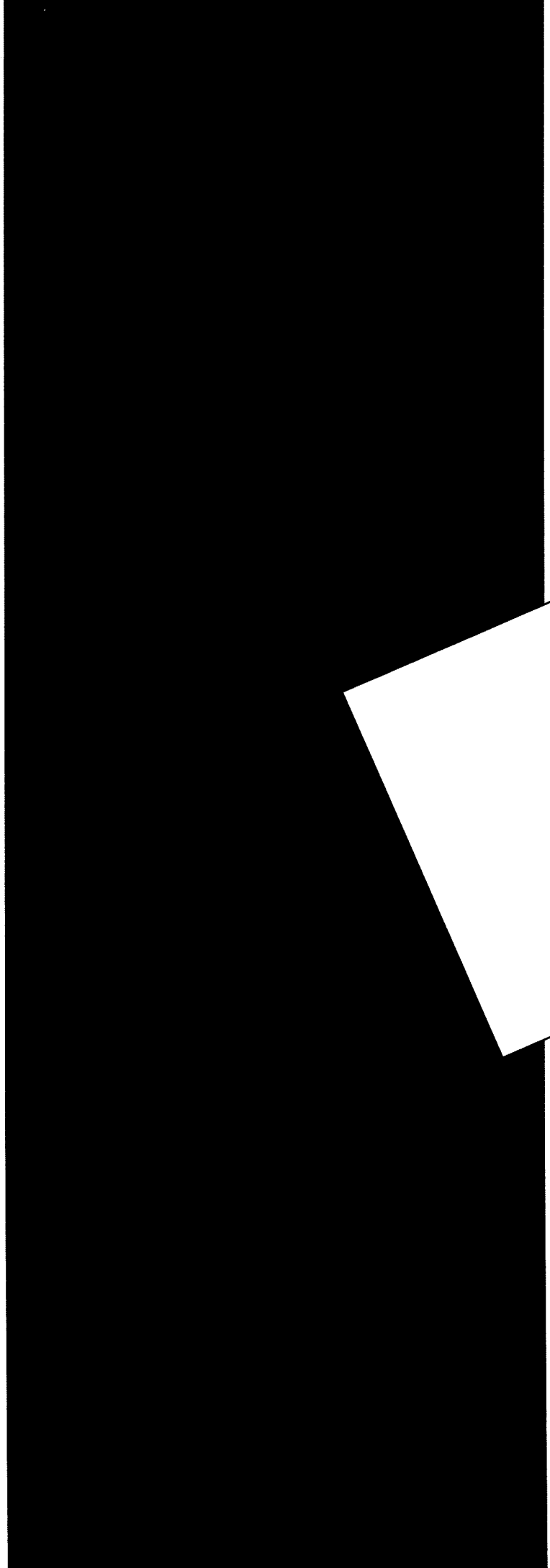
	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	586 000	586 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	81	81
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 130	1 545
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 994	-12 675
Subventions d'investissement	1 200 000	1 200 000
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 764 957	1 774 951
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	731	107
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 735	2 703
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251	13 487
Dettes fiscales et sociales	2 672	10 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 580	1 016 113
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	548 969	1 043 201
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 313 926	2 818 152
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	548 969	1 043 201
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	731	107
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée	6 237	75 758
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	4	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 241	75 758
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 461	10 335
Impôts, taxes et versements assimilés	329	706
Salaires et traitements	4 234	52 297
Charges sociales	1 798	22 255
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	322	137
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 902	-9 972
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	32	2 703
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-32	-2 703
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-9 934	-12 675

Compte de résultat (suite)

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	60	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	60	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-60	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 242	75 758
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 236	88 433
BENEFICE OU PERTE	-9 994	-12 675
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 2 313 926 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 9 994 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour :

- une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg
- le versement d'une subvention d'investissement de 7 800 000 euros avec une avance de 700 000 euros (versée dans l'exercice 2020/2021).

Le nouvel exécutif de l'Eurométropole a confirmé ces décisions par une délibération du 24 mars 2021.

La Région Grand Est a délibéré favorablement le 5 juillet 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 5 900 000 euros et a versée une avance de 400 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

Le Conseil Département du Bas-Rhin a délibéré favorablement le 30 septembre 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 3 400 000 euros et a versé une avance de 100 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

La crise sanitaire a retardé la mise en oeuvre du projet Arena.

Les changements des représentants publics à la Ville de Strasbourg et à l'Eurometropole (juin et juillet 2020) ont également ralenti la mise en oeuvre du projet Arena.

Dans ce contexte, le projet Arena a pris du retard mais sa réalisation est toujours prévue.

L'avance de subvention d'investissement de 700 K€ délibérée par l'Eurométropole le 24 mars 2021 a été perçue en juin 2021.

Des ateliers de travail autour des thèmes de l'exploitation, du fonctionnement et de l'architecture ont été engagés avec l'ensemble des collectivités et des partenaires privés depuis l'été 2021.

Ils ont permis de définir un nouveau programme technique qui devrait déboucher sur le dépôt d'un nouveau permis de construire fin 2021 pour une livraison de l'enceinte courant 2024.

Ce nouveau programme et ce nouveau PC seront conduits dans les mêmes contraintes budgétaires que le projet initial.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	2020	2019	2018	2017
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	965			965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 889 223	3 578		1 892 802
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 890 188	3 578		1 893 767
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 578		3 578
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 578		3 578
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137	322		458
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	137	322		458

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 247 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	191 247	191 247	
Total	191 247	191 247	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 586 000,00 euros décomposé en 58 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	58 600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58 600	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 548 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	731	731		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 735	2 735		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251	22 251		
Dettes fiscales et sociales	2 672	2 672		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 580	520 580		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	2 735			

Charges à payer

	Total
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 520
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	6 000
BANQUES CHARGES A PAYER	731
ASSOCIES - INTERETS COURUS	32

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Crise sanitaire :

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'apprécier les éventuelles incidences sur l'exercice à venir.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers au 30 juin 2021, la Direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Etats détaillés

Bilan détaillé

	2020	2019	2020	2019
Immobilisations incorporelles				
218300 – MATERIEL DE BUREAU ET MOBI	965,00		965,00	965,00
281830 – AMORTIS. MATER.BUREAU ET M		458,38	-458,38	-136,71
Autres immobilisations corporelles	965,00	458,38	506,62	828,29
231000 – IMMOBILISAT. CORPORELLES E	1 892 801,82		1 892 801,82	1 889 223,43
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 892 801,82		1 892 801,82	1 889 223,43
Immobilisations corporelles	1 893 766,82	458,38	1 893 308,44	1 890 051,72
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 893 766,82	458,38	1 893 308,44	1 890 051,72
Stocks				
445620 – TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILIS	85 759,90		85 759,90	121 102,22
445660 – TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	1 788,55		1 788,55	287,62
445670 – CREDIT DE TVA A REPORTER	84 748,00		84 748,00	10 584,00
445860 – TVA SUR FACTURES NON PARV	2 920,00		2 920,00	50 016,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	175 216,45		175 216,45	181 989,84
467100 – DEBIT CREDIT DIVERS NON COL	16 030,06		16 030,06	
468710 – SUBVENTIONS A RECEVOIR				700 000,00
Autres créances	16 030,06		16 030,06	700 000,00
Créances	191 246,51		191 246,51	881 989,84
512100 – BQ1	229 371,49		229 371,49	46 110,54
Disponibilités	229 371,49		229 371,49	46 110,54
Trésorerie	229 371,49		229 371,49	46 110,54
TOTAL ACTIF	2 314 384,82	458,38	2 313 926,44	2 818 152,10

Bilan détaillé

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
101300 – CAPITAL SOUSCRIT APPELE, VERSE	586 000,00	586 000,00
Capital social ou individuel	586 000,00	586 000,00
106100 – RESERVES LEGALES	81,31	81,31
Réserve légale	81,31	81,31
110000 – REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)		1 544,79
119000 – REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-11 129,94	
Report à nouveau	-11 129,94	1 544,79
Résultat de l'exercice	-9 994,17	-12 674,73
131200 – SUBVENTIONS REGION GRAND EST	400 000,00	400 000,00
131300 – SUBVENTIONS DEPARTEMENT 67	100 000,00	100 000,00
131500 – SUBVENTIONS EUROMETROPOLE	700 000,00	700 000,00
Subventions d'investissement	1 200 000,00	1 200 000,00
CAPITAUX PROPRES	1 784 957,20	1 774 951,37
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
518600 – BANQUES CHARGES A PAYER	731,42	106,91
Découverts et concours bancaires	731,42	106,91
455100 – C/C SIG GROUPE	2 702,86	
455800 – ASSOCIES – INTERETS COURUS	31,89	2 702,86
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 734,75	2 702,86
401000 – FOURNISSEURS COLLECTIF	10 731,32	1 687,30
408100 – FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	11 520,00	11 799,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251,32	13 486,90
421100 – PERSONNEL REMUNERATION NONCOLLECTIF		3 338,69
428200 – PERSONNEL – PROVISION CONGES PAYES		1 257,00
431000 – CAISSE URSSAF		2 550,10
437200 – CAISSE MUTUELLE ET PREVOYANCE		787,21
437300 – CAISSE RETRAITE		848,74
438200 – CHARGES A PAYER – CONGES PAYES		558,00
438600 – CHARGES A PAYER – CHARGES SOCIALES		702,00
442100 – PRELEVEMENT A LA SOURCE		749,60
445710 – TVA COLLECTEE TX NORMAL	2 671,68	
Dettes fiscales et sociales	2 671,68	10 791,34
Dividendes à payer		
404000 – FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	514 580,07	726 547,83
408400 – FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	6 000,00	289 564,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 580,07	1 016 112,72
DETTES	548 949,24	1 049 299,73
TOTAL PASSIF	2 313 926,44	2 818 152,10

Compte de résultat détaillé

	2020 2020 2020	2020 2020 2020	2020 2020 2020	2020 2020 2020
Total ventes de marchandises				
Total production				
720000 – PRODUCTION IMMOBILISEE	6 237,40	75 757,84	-69 520,44	-91,77
Production immobilisée	6 237,40	75 757,84	-69 520,44	-91,77
758000 – PRODUITS DIVERS GESTION CO	4,20	0,45	3,75	833,33
Autres produits	4,20	0,45	3,75	833,33
Produits d'exploitation	6 241,60	75 758,29	-69 516,69	-91,76
615600 – MAINTENANCE	231,99	31,96	200,03	625,88
622600 – HONORAIRES	8 245,58	9 114,08	-868,50	-9,53
627000 – SERVICES BANCAIRES	983,47	1 188,92	-205,45	-17,28
Autres achats & charges externes	9 461,04	10 334,96	-873,92	-8,46
633000 – FORM.CONT.,TAXE APPRENT,EF	205,64	1 206,32	-1 000,68	-82,95
635110 – CONTRIBUTION ECONOMIQUE T	123,00	-500,00	623,00	-124,60
Impôts, taxes et vers. assim.	328,64	706,32	-377,68	-53,47
641100 – SALAIRES BRUTS (SALARIES)	5 490,79	51 040,07	-45 549,28	-89,24
641200 – PROVISION CONGES PAYES	-1 257,00	1 257,00	-2 514,00	-200,00
641400 – INDEMNITES ET AVANTAGES DI		-0,14	0,14	-100,00
Salaires et Traitements	4 233,79	52 296,93	-48 063,14	-91,90
645100 – COT. SOCIALES SALARIES : URS	1 451,61	15 625,13	-14 173,52	-90,71
645200 – COT.SOCIALES SALARIES : MUT	60,33	978,07	-917,74	-93,83
645300 – COT.SOCIALES SALARIES : RETR	766,19	4 613,71	-3 847,52	-83,39
645820 – CH. SOCIALES SUR CONGES A P	-558,00	558,00	-1 116,00	-200,00
647000 – AUTRES CHARGES SOCIALES	69,00	133,40	-64,40	-48,28
648000 – AUTRES CHARGES DE PERSONN	8,84	346,28	-337,44	-97,45
Charges sociales	1 797,97	22 254,59	-20 456,62	-91,92
681100 – DOT. AMORT IMMOBILISATIONS	321,67	136,71	184,96	135,29
Amortissements et provisions	321,67	136,71	184,96	135,29
658000 – CHARGES DIVERSES GESTION C	0,77	0,65	0,12	18,46
Autres charges	0,77	0,65	0,12	18,46
Charges d'exploitation	16 143,88	85 730,16	-69 586,28	-81,17
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 902,28	-9 971,87	69,59	-0,70
661500 – INTERETS DES COMPTES COURA	31,89	2 702,86	-2 670,97	-98,82
Charges financières	31,89	2 702,86	-2 670,97	-98,82
Résultat financier	-31,89	-2 702,86	2 670,97	-98,82
RESULTAT COURANT	-9 934,17	-12 674,73	2 740,56	-21,62
671200 – PENALITES, AMENDES NON DED	60,00		60,00	
Charges exceptionnelles	60,00		60,00	
Résultat exceptionnel	-60,00		-60,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 994,17	-12 674,73	2 680,56	-21,15

SIG ARENA SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 juin 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2021)

Aux Associés
SIG ARENA SAS
17, Boulevard de Dresde
67000 Strasbourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIG ARENA SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

TÉL / 03 67 22 07 99

16, rue du Rhône
CS 40084
67024 Strasbourg Cedex

pkf-arsilon.com

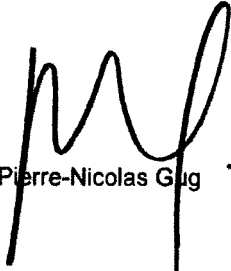
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2021

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Pierre-Nicolas Gug

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	965	458	507	828
Immobilisations corporelles en cours	1 892 802		1 892 802	1 889 223
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 893 767	458	1 893 308	1 890 052
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	191 247		191 247	881 990
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229 371		229 371	46 111
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	420 618		420 618	928 100
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 314 385	458	2 313 926	2 818 152
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	586 000	586 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	81	81
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 130	1 545
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 994	-12 675
Subventions d'investissement	1 200 000	1 200 000
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 764 987	1 774 951
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	731	107
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 735	2 703
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251	13 487
Dettes fiscales et sociales	2 672	10 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 580	1 016 113
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	548 969	1 043 201
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 313 926	2 818 152
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	548 969	1 043 201
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	731	107
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée	6 237	75 758
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	4	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 242	75 758
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 461	10 335
Impôts, taxes et versements assimilés	329	706
Salaires et traitements	4 234	52 297
Charges sociales	1 798	22 255
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	322	137
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	15 145	85 730
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 902	-9 972
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	32	2 703
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	32	2 703
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	-32	-2 703
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-32	-2 703
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-9 934	-12 675

Compte de résultat (suite)

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	60	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	60	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-60	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 242	75 758
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 236	88 433
BENEFICE OU PERTE	-9 994	-12 675
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 2 313 926 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 9 994 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour :

- une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg
- le versement d'une subvention d'investissement de 7 800 000 euros avec une avance de 700 000 euros (versée dans l'exercice 2020/2021).

Le nouvel exécutif de l'Eurométropole a confirmé ces décisions par une délibération du 24 mars 2021.

La Région Grand Est a délibéré favorablement le 5 juillet 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 5 900 000 euros et a versée une avance de 400 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

Le Conseil Département du Bas-Rhin a délibéré favorablement le 30 septembre 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 3 400 000 euros et a versé une avance de 100 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

La crise sanitaire a retardé la mise en oeuvre du projet Arena.

Les changements des représentants publics à la Ville de Strasbourg et à l'Eurométropole (juin et juillet 2020) ont également ralenti la mise en oeuvre du projet Arena.

Dans ce contexte, le projet Arena a pris du retard mais sa réalisation est toujours prévue.

L'avance de subvention d'investissement de 700 K€ délibérée par l'Eurométropole le 24 mars 2021 a été perçue en juin 2021.

Des ateliers de travail autour des thèmes de l'exploitation, du fonctionnement et de l'architecture ont été engagés avec l'ensemble des collectivités et des partenaires privés depuis l'été 2021.

Ils ont permis de définir un nouveau programme technique qui devrait déboucher sur le dépôt d'un nouveau permis de construire fin 2021 pour une livraison de l'enceinte courant 2024.

Ce nouveau programme et ce nouveau PC seront conduits dans les mêmes contraintes budgétaires que le projet initial.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	965			965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 889 223	3 578		1 892 802
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 890 188	3 578		1 893 767
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 890 188	3 578		1 893 767

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 578		3 578
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 578		3 578
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137	322		458
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	137	322		458
ACTIF IMMOBILISE	137	322		458

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 247 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	191 247	191 247	
Total	191 247	191 247	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 586 000,00 euros décomposé en 58 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	58 600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58 600	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 548 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans ^(*)
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	731	731		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 735	2 735		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251	22 251		
Dettes fiscales et sociales	2 672	2 672		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 580	520 580		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	548 969	548 969		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	2 735			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 520
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	6 000
BANQUES CHARGES A PAYER	731
ASSOCIES - INTERETS COURUS	32
Total	18 283

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Crise sanitaire :

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'apprécier les éventuelles incidences sur l'exercice à venir.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 30 juin 2021, la Direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

SIG ARENA SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 juin 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2021)

Aux Associés
SIG ARENA SAS
17, Boulevard de Dresde
67000 Strasbourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIG ARENA SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

 TÉL / 03 67 22 07 99

 16, rue du Rhône
CS 40084
67024 Strasbourg Cedex

 pkf-arsilon.com

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

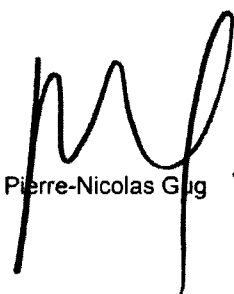
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2021

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Pierre-Nicolas Gug

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	965	458	507	828
Immobilisations corporelles en cours	1 892 802		1 892 802	1 889 223
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 893 767	458	1 893 309	1 890 052
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	191 247		191 247	881 990
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229 371		229 371	46 111
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT	420 618		420 618	928 100
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 314 385	458	2 313 926	2 818 152
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	586 000	586 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	81	81
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 130	1 545
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 994	-12 675
Subventions d'investissement	1 200 000	1 200 000
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 764 957	1 774 951
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	731	107
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 735	2 703
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251	13 487
Dettes fiscales et sociales	2 672	10 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 580	1 016 113
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	548 969	1 043 201
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 313 926	2 818 152
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	548 969	1 043 201
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	731	107
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée	6 237	75 758
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	4	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 242	75 758
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 461	10 335
Impôts, taxes et versements assimilés	329	706
Salaires et traitements	4 234	52 297
Charges sociales	1 798	22 255
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	322	137
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	16 144	85 730
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 902	-9 972
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	32	2 703
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-32	-2 703
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-9 934	-12 675

Compte de résultat (suite)

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	60	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	60	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-60	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 242	75 758
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 236	88 433
BENEFICE OU PERTE	-9 994	-12 675
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 2 313 926 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 9 994 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour :

- une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg
- le versement d'une subvention d'investissement de 7 800 000 euros avec une avance de 700 000 euros (versée dans l'exercice 2020/2021).

Le nouvel exécutif de l'Eurométropole a confirmé ces décisions par une délibération du 24 mars 2021.

La Région Grand Est a délibéré favorablement le 5 juillet 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 5 900 000 euros et a versée une avance de 400 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

Le Conseil Département du Bas-Rhin a délibéré favorablement le 30 septembre 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 3 400 000 euros et a versé une avance de 100 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

La crise sanitaire a retardé la mise en oeuvre du projet Arena.

Les changements des représentants publics à la Ville de Strasbourg et à l'Eurométropole (juin et juillet 2020) ont également ralenti la mise en oeuvre du projet Arena.

Dans ce contexte, le projet Arena a pris du retard mais sa réalisation est toujours prévue.

L'avance de subvention d'investissement de 700 K€ délibérée par l'Eurométropole le 24 mars 2021 a été perçue en juin 2021.

Des ateliers de travail autour des thèmes de l'exploitation, du fonctionnement et de l'architecture ont été engagés avec l'ensemble des collectivités et des partenaires privés depuis l'été 2021.

Ils ont permis de définir un nouveau programme technique qui devrait déboucher sur le dépôt d'un nouveau permis de construire fin 2021 pour une livraison de l'enceinte courant 2024.

Ce nouveau programme et ce nouveau PC seront conduits dans les mêmes contraintes budgétaires que le projet initial.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	965			965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 889 223	3 578		1 892 802
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 890 188	3 578		1 893 767
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 890 188	3 578		1 893 767

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 578		3 578
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 578		3 578
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137	322		458
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	137	322		458
ACTIF IMMOBILISE	137	322		458

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 247 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	191 247	191 247	
Total	191 247	191 247	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 586 000,00 euros décomposé en 58 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	58 600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58 600	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 548 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	731	731		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 735	2 735		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251	22 251		
Dettes fiscales et sociales	2 672	2 672		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	520 580	520 580		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	548 969	548 969		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	2 735			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 520
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	6 000
BANQUES CHARGES A PAYER	731
ASSOCIES - INTERETS COURUS	32
Total	18 283

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Crise sanitaire :

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'apprécier les éventuelles incidences sur l'exercice à venir.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 30 juin 2021, la Direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros